

Objectifs Opérationnels

- ✓ Intervenir sur les composants critiques de l'infrastructure ferroviaire ayant un impact sur la sécurité des circulations
- ✓ Utiliser les instructions et consignes nécessaires à l'exécution des travaux; le cas échéant, veiller à ce que les tâches soient exécutées selon les règles de l'art et aux normes en vigueur.
- ✓ Si nécessaire, se coordonner avec d'autres opérateurs de sécurité pour lesquels il effectue des prestations de services ou qui assurent pour son compte des prestations de services
- ✓ Donner l'assurance à la fin de l'intervention que le fonctionnement et les caractéristiques des installations sur lesquelles l'intervention a été réalisée sont rétablis ou définir les restrictions de circulation nécessaires.
- ✓ Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident ou de situation présentant un risque grave ou imminent.
- ✓ Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir la situation normale.

Pré-requis

Personnes devant répondre aux conditions d'aptitudes physiques et professionnelles énoncées à l'article à 16, de l'arrêté du 07/05/2015.

Avoir suivi et validé la formation TES M

Public

Chaque opérateur affecté à la TES D dans le domaine VOIE

Participants : 6 mini / 8 maxi

Durée

385 heures soit 55 jours

Lieu

Centre de formation SFERIS (Autun)

Méthodes d'apprentissage

Exposé, questions/ réponse et mise en situation.
43 % de pratique

Evaluations

Le module 1 est un module de base incontournable pour suivre les modules suivant et fait l'objet d'une évaluation propre. A la suite de ce premier module, chaque module peut faire l'objet d'une évaluation théorique ou pratique

Attestation / Habilitation

Habilitation à la Tâche Essentielle de Sécurité D Voie

Cette formation ne peut à elle seule mener à une habilitation

Contact :

Pour toute question relative aux conditions d'accès et tarifaire, nous contacter à l'adresse suivante :

sferis.formation@sferis.fr

Contenu de la formation :

Module 1 : Préparation HMT - Voie / 105h

Cerner les grands principes d'organisation de la maintenance de la voie. Identifier les différentes opérations de maintenance à réaliser sur les composantes de la voie courante.

Comprendre le rôle et l'utilisation des différents documents inhérents à la mission de mainteneur de la voie.

Cerner le rôle de chacun des acteurs du chantier et leur périmètre de compétence.

Module 2 : Maintenance des rails / 70h

Réaliser la surveillance et la maintenance du rail.

Module 3 : Maintenance de la géométrie /70h

Réaliser la surveillance et la maintenance de la géométrie de la voie.

Module 4 : Maintenance des ADV / 70h

Réaliser la surveillance et la maintenance des ADV : joints revu conformité.

Module 5: Utilisation des IS / 35h

Intervenir, en tant que mainteneur de la voie, sur les installations de sécurité selon son périmètre de responsabilité.

Evaluations

Semaine fin de parcours

La dernière semaine du parcours est dédiée soit:

- A des révisions majoritairement pratiques ; si des évaluations par TSAE au fil de chaque module ont eu lieu.
- A une semaine d'évaluation si le client a choisi de ne pas demander de TSAE à chaque module de formation.